



Création d'entreprise : immeuble à but locatif saisonnier

Par **chachacorsica2b**, le **06/11/2008** à **14:38**

vu les problèmes pour trouver un emploi dans notre région nous désirions créer notre entreprise familiale(mère et fille) de location saisonnière.nous recherchons le statut le plus intéressant afin que nous puissions en vivre financièrement sans trop de charge car une saison dure en corse 12 semaines environ.merci de bien vouloir nous renseigner sur ce sujet.